



Comité consultatif sur l'adhésion Mandat

But

En raison de son statut d'organisation fondée sur l'adhésion volontaire, il est essentiel que le CMFC obtienne les commentaires et les rétroactions de ses membres sur la pertinence et l'efficacité de ses politiques, programmes et produits touchant des domaines comme le recrutement et la rétention des membres, les communications aux membres et la détermination des catégories de membres et des désignations spéciales.

Le CCA offrira des avis et des recommandations dans ces domaines, y compris des recommandations de stratégies que le Collège devrait envisager d'appliquer pour obtenir les commentaires et les rétroactions des membres sur les enjeux faisant l'objet de discussions.

Responsabilités

Recrutement et rétention des membres

Examiner et évaluer les sujets suivants et formuler des recommandations :

- Attrition des membres
- Programmes/stratégies/sondages du CMFC mesurant la satisfaction des membres
- Stratégies pour i) attirer de nouveaux membres ou d'anciens membres du Collège; et ii) retenir les membres actuels
- Programmes, produits et services destinés aux membres du CMFC (y compris ceux élaborés par le Collège ou de tierces parties)

Les responsabilités susmentionnées devraient couvrir à la fois l'ensemble des membres et des portions de membres en fonction des différences démographiques et des différents champs de pratique.

Communications aux membres

- Recommander des lignes directrices visant les communications aux membres et évaluer l'efficacité de ces communications par différents moyens (lettres, courriels, alertes électroniques, site Web, revue, etc.)
- Au nom des membres, évaluer l'efficacité des communications du CMFC aux auditoires non membres, p. ex. le grand public, le gouvernement, les médias, d'autres groupes de médecins ou de professionnels de la santé

- Promouvoir et évaluer l'efficacité des communications se rapportant aux enjeux du CMFC au sein des sections provinciales, entre les sections provinciales et aussi entre les sections provinciales et le bureau national

Catégories de membres et désignations spéciales

- Examiner régulièrement (annuellement) les définitions et critères se rapportant aux catégories de membres et aux désignations spéciales du CMFC et recommander des modifications, au besoin
- Examiner les politiques et protocoles relatifs à l'octroi, la suspension et le retrait du statut de membre et des désignations spéciales, et soumettre ses recommandations

Type de comité

Le Comité consultatif sur l'adhésion est un comité national du Conseil d'administration.

Imputabilité

Le Comité consultatif sur l'adhésion relève du Conseil d'administration par le biais du Comité de direction du CMFC.

Composition du comité

Le Comité compte un représentant de chaque section provinciale et de la Section des résidents du CMFC. (Possibilité future d'avoir des représentants de la Section des étudiants en médecine, de la Section des enseignants et de la Section des chercheurs.)

Chaque représentant d'une section provinciale/section doit assumer une fonction au sein du Conseil d'administration ou du Comité de direction de sa section provinciale/section, ou avoir un accès direct à ces groupes.

Président

Le président est nommé par le Comité de direction du CMFC conformément à la politique du CMFC.

Durée des fonctions

Le président et chaque membre du Comité sont nommés pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois.

Personnel de soutien

Le directeur général associé, Affaires professionnelles, sera le cadre supérieur responsable. Le Comité bénéficie de l'appui des employés du service de l'Adhésion et des Affaires professionnelles du CMFC.